

Communiqué de Presse :
**Signature d'un Protocole d'Accord entre
ENGIE & Electricité de Djibouti.**



Sous la direction de son Excellence, **Monsieur YONIS ALI GUEDI**, Ministre de l'énergie chargé des Ressources Naturelles s'est déroulé la signature d'un protocole d'Accord, entre la société française **ENGIE**, représenté par son Directeur Général **ENGIE Afrique**, et Electricité de Djibouti était représentée par son Directeur Général, **Monsieur DJAMA ALI GUELLEH**.

ENGIE est un groupe industriel énergétique français. C'est le troisième plus grand groupe mondial dans le secteur de l'énergie en 2015. Son principal actionnaire est l'État français, qui détient un quart du capital. Le groupe naît le **22 juillet 2008** d'une fusion entre **Gaz de France** et **Suez**.

Les termes du protocole d'accord ouvriront la voie pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de construire une centrale photovoltaïque (Solaire) d'une puissance installée de **30 MW** au Grand Barra. L'expérience et le savoir-faire d'ENGIE combiné aux taux de

radiation exceptionnelle du site retenu, permettra de générer une énergie propre et fiable sur notre territoire.

Ce projet viable et essentiel participera au **Mix énergétique** que compte développer **Electricité de Djibouti** afin de sécuriser la fourniture d'énergie à ses clients en misant sur le développement d'un parc éolien ainsi que les futurs projets géothermiques.